

Le 21 novembre 2023

Madame, Monsieur, Intervenant(e) de liaison,  
CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal

**Objet : Rappel concernant la documentation requise lors d'une demande d'hébergement  
auprès du Mécanisme d'accès régional (MAR)**

---

Madame, Monsieur,

Certaines mesures visant à simplifier la documentation requise lors d'une demande d'hébergement ont été mises en place lors de la pandémie COVID-19. Il est à noter que ces mesures sont encore en place à ce jour et ce, jusqu'à nouvel avis. Voici donc un rappel de la documentation requise :

- L'outil d'évaluation multiclientèle (OÉMC) (OCCI ou papier) ou les parties SMAF et « Analyse/recommandation professionnelle » de l'OCCI signée et datée.
- Le CTMSP médical ou une note du médecin confirmant le ou les diagnostics, ainsi que son accord à l'hébergement de l'utilisateur.
- Le rapport de comportements dans SIGASS.
- Le formulaire de consentement signé par l'utilisateur ou son représentant légal valide pour une durée de 365 jours.
- Le plan d'intervention (en cours) de l'utilisateur si disponible.
- Ordonnances (s'il y a lieu).
- Profil pharmacologique.
- Toute autre évaluation jugée pertinente.

Merci pour votre collaboration, je demeure disponible pour toute clarification nécessaire.

*Simon Bouchard*

**Chef de service**

**Mécanisme d'accès régional, Équipe des infirmières R.N.I. et Brigade P.C.I.**

Direction des programmes en santé mentale, dépendance et itinérance

Institut universitaire en santé mentale de Montréal

C.I.U.S.S.S. de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CEMTL)

**Cellulaire:** (514) 358-5741